



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du vendredi 9 septembre 2011

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, A, B, C, D, K, E, F, G, H, I, J, L, M, I.1.1, I.1.2, I.1.3, 2.1, 3.1, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 22h50

Etaient présents : **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN **Auxon-Dessus :** Geneviève VERRON **Avanne-Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport B et jusqu'au rapport I) **Besançon :** Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET (à partir du rapport A), Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport A et jusqu'au rapport H), Nicolas BODIN, Pascal BONNET (à partir du rapport A), Patrick BONTEMPS (à partir du rapport A), Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN (jusqu'au rapport K), Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (à partir du rapport B), Annie MENETRIER, Carine MICHEL (jusqu'au rapport I), Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI (jusqu'au rapport M), Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport E), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport A), Sylvie WANLIN **Beure :** Auguste KOELLER **Boussières :** Roland DEMESMAY **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport M) **Chaléze :** Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) **Chalezeule :** Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport K) **Champagney :** Claude VOIDEY (représenté par Michel GABRIEL) **Champvans-les-Moulins :** Jean-Marie RÖTH **Châtillon-le-Duc :** Catherine BOTTERON, Philippe GUILLAUME **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI **Dannemarie-sur-Crête :** Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER) **Deluz :** Sylvaine BARASSI (jusqu'au rapport E puis représentée par Fabrice TAILLARD) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Françoise GILLET (représentée par Chantal VIARD), Claude PREIONI **Gennes :** Maryse MILLET (représentée par Gilles DUMAS) **Grandfontaine :** François LOPEZ **La Vèze :** Jacques CURTY **Mamirolle :** Daniel HUOT **Marchaux :** Bernard BECOULET (jusqu'au rapport G), Brigitte VIONNET **Miserey-Salines :** Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON (à partir du rapport A), Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** Marcel COTTINY **Morre :** Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au rapport M), Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN (à partir du rapport A), Daniel ROLET **Novillars :** Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport E) **Pelousey :** Catherine BARTHELET, Claude OYTANA (jusqu'au rapport B) **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Roche-lez-Beaupré :** Stéphane COURBET (à partir du rapport B), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Maryse BILLOT, Alain VIENNET **Serre-les-Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH (à partir du rapport A) **Thoraize :** Jean-Michel MAY (jusqu'au rapport L) **Torpes :** Dominique GRUBER (jusqu'au rapport F) **Vaire-Arcier :** Patrick RACINE **Vaire-le-Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux-les-Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport A)

Etaient absents : **Arguel :** André AVIS **Auxon-Dessous :** Serge RUTKOWSKI **Avanne-Aveney :** Laurent DELMOTTE **Besançon :** Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Françoise FELLMANN, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Lazhar HAKKAR, Sylvie JEANNIN, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Nicole WEINMAN, Zahira YASSIR-COUVAL **Beure :** Philippe CHANEY **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Busy :** Philippe SIMONIN **Champoux :** Thierry CHATOT **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Jacky LOUISON **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Châtillon-le-Duc :** Thomas JVAUX **Dannemarie-sur-Crête :** Jean-Pierre PROST **Ecole-Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN **Grandfontaine :** Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **Larnod :** Gisèle ARDIET **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Didier MARQUER **Mazerolles-le-Salin :** Daniel PARIS **Miserey-Salines :** Marcel FELT **Montferrand-le-Château :** Séverine MONLLOR **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Philippe BELUCHE **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pirey :** Jacques COINTET **Pouilley-les-Vignes :** Jean-Michel FAIVRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Vorges-les-Pins :** Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Geneviève VERRON

Procurations de vote :

Mandants : S. RUTKOWSKI, T. BENNETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport I), B. CYPRIANI, J. DEMONET, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, L. HAKKAR, V. HINCELIN (à partir du rapport E), S. JEANNIN, C. MICHEL (à partir du rapport J), M. OMOURI, J. PANIER (à partir du rapport A), B. RONZI (à partir du rapport I.1.1), J. ROSSELOT (à partir du rapport A), J.C. ROY, E. SASSARD, J. SCHIRRER (à partir du rapport F), N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, R. REYLE (à partir du rapport E), J. LOUISON (jusqu'au rapport M), Y. GUYEN, B. BECOULET (à partir du rapport H), D. PARIS, M. FELT, S. MONLLOR, P. BELUCHE (jusqu'au rapport E), J. MENIGOZ, C. OYTANA (à partir du rapport C), J.M. FAIVRE, J.Y. PRALON

Mandataires : G. VERRON, H. AKODAD (à partir du rapport I), F. PRESSE, E. DUMONT, F. GERDIL-DJAOUAI, J.S. LEUBA, N. BODIN, M.N. SCHOELLER, C. THIEBAUT (à partir du rapport E), Y.M. DAHOUI, S. WANLIN (à partir du rapport J), E. PEQUIGNOT, P. BONTEMPS (à partir du rapport A), B. FALCINELLA (à partir du rapport I.1.1), P. BONNET (à partir du rapport A), J.L. FOUSSERET, J.M. GIRERD, M. LOYAT (à partir du rapport F), D. POISSENOT, N. GUILLEMET, A. KOELLER, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport E), A. BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport M), G. BAULIEU, B. VIONNET (à partir du rapport H), C. PREIONI, D. JOLY, M. COTTINY, B. BOURDAIS (jusqu'au rapport E), M.O. CRABBÉ-DIAWARA, C. BARTHELET (à partir du rapport C), J.M. BOUSSET, F. MONNEUR

Délibération n°2011/001465

Rapport J - Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon (AudaB)

**Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon
(AudaB)**

Rapporteur : Jean-Paul DILLSCHNEIDER, Président de l'AudaB

Commission : Prospective, Préparation et accompagnement des grands projets

Statut : Association Loi 1901

Nom du Président : Jean-Paul DILLSCHNEIDER

Siège : Hôtel Jouffroy - 1 Rue du Grand Charmont - BP 509 - 25 026 BESANCON CEDEX

Institutions membres :

1^{er} collège - les membres fondateurs : CAGB, CG25, Etat

2^{ème} collège - les membres de droit : SMSCoT, Ville de Besançon, CRFC, CC du Val Saint-Vitois, CC du Val de la Dame Blanche, CC des Rives de l'Ognon, CC de la Bussière

3^{ème} collège : les 58 autres communes du Grand Besançon

4^{ème} collège : CDC, Chambre d'Agriculture du Doubs, Chambre des Métiers du Doubs, CCID, Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs, SYBERT, Syndicat BTC

Représentants de la CAGB : 16 membres : F. Allemann, B. Astric, A. Baverel, N. Bodin, P. Bontemps, JP. Dillschneider, D. Gendraud, N. Guillemet, M. Lethier, B. Moyse, C. Oytana, F. Presse, JP. Prost, B. Ronzi, S. Rutkowski, A. Viennet

	Budget 2011	Participation CAGB	%
Fonctionnement	1 118 903 €	<i>Cotisation sur la base du nombre d'habitants :</i>	36 %
		194 440 €	
		+	
		<i>Subvention : 205 560 €</i>	
		TOTAL : 400 000 €	

L'agence d'urbanisme prépare les décisions de ses partenaires membres et accompagne les acteurs locaux dans l'aménagement et le développement de leur territoire. L'AudaB fonctionne sur la base d'un programme de travail partenarial et pluriannuel.

I. Rapport d'activité 2010

A/ Contribuer à la définition des politiques d'aménagement et de développement des grands territoires

L'AudaB s'implique dans la prospective et les politiques d'aménagement et de développement du territoire en intervenant à différentes échelles : les communes et leurs intercommunalités, dont le Grand Besançon, dans le périmètre du SCoT, mais également à l'échelle de l'espace métropolitain Rhin-Rhône, du Département ou de la Région.

A ce titre, elle a contribué à enrichir les réflexions prospectives de ses partenaires et à mener 2 démarches en 2010 : la 1^{ère} concerne l'économie présentielle de la recherche et l'enseignement supérieur et la 2nde porte sur la réforme territoriale.

Délibération du Conseil de Communauté du vendredi 9 septembre 2011
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

2/5

L'agence d'urbanisme a poursuivi son accompagnement de la grande vitesse ferroviaire en identifiant, en partenariat avec THÉMA, tous les projets urbains ou d'aménagement à l'échelle régionale afin de mesurer l'impact global de celle-ci dans le développement de notre territoire.

Aux côtés des agences d'urbanisme du Pays de Montbéliard et du Territoire de Belfort, l'AudaB a mis son ingénierie au service de la Région : finalisation de l'étude sur les dynamiques régionales et contribution à son Pôle Régional d'Aménagement du Territoire.

B/ Finaliser le SCoT, préparer et accompagner sa mise en œuvre

La planification territoriale est une des missions fondatrices et historiques de l'agence d'urbanisme. C'est dans ce cadre que l'AudaB a accompagné le SMSCoT durant toute l'année 2010, année d'arrêt du projet SCoT : finalisation des documents constitutifs, appui dans l'animation de réunions, assistance dans la mise en place d'une campagne de communication et de concertation, mise en place d'outils de suivi afin de préparer sa mise en œuvre, refonte du relais SCoT dans les communes...

L'agence d'urbanisme a poursuivi son accompagnement auprès des communes dans l'élaboration, la révision ou la modification de leur document d'urbanisme. En 2010, une quarantaine des communes du SCoT a bénéficié de l'appui de l'AudaB. Elle s'engage de plus en plus à développer les approches multi-communales afin de favoriser la cohérence des documents d'urbanisme entre eux.

L'AudaB contribue à apporter son aide auprès des communes dans la définition et le montage de projets communaux et intercommunaux. Par exemple en 2010, elle a mis ses compétences et savoir-faire au service des municipalités de Pouilley-Français et Montferrand-le-Château afin de les accompagner dans l'extension/requalification d'une zone d'activités et dans la création d'une zone artisanale.

C/ Accompagner les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de territoire

L'agence d'urbanisme accompagne ses partenaires dans la mise en œuvre de leur projet de territoire, qu'il se décline à différentes échelles ou qu'il soit thématique. L'AudaB a donc été présente en 2010 auprès de ses partenaires en apportant son expertise pour leurs projets d'accueil pour personnes âgées et petite enfance (future MARPA intercommunale du secteur nord, future crèche intercommunale du Secteur est...). Dans le cadre du SCoT, elle a également amorcé les premières réflexions quant à une organisation territoriale répondant aux besoins des personnes âgées.

Concernant les politiques de déplacements, l'agence d'urbanisme prépare l'arrivée du tramway aux côtés du Grand Besançon, notamment dans le cadre de la commission d'indemnisation amiable. L'AudaB a aussi participé aux réflexions que mène la Communauté de Communes du Val de la Dame Blanche concernant la mobilité au sein de son intercommunalité et en liaison avec le Grand Besançon.

L'AudaB a apporté son appui dans le domaine de l'habitat : mise en œuvre du programme local de l'habitat du Grand Besançon et élaboration du Plan départemental de l'habitat.

D/ Aider à la définition et au montage de grands projets structurants

Le projet urbain est un des piliers de l'activité de l'AudaB. Les interventions de l'agence portent sur tous les actes d'aménagement présentant un enjeu sur l'organisation et l'aménagement du territoire communal ou intercommunal. Ainsi, dans le cadre de la démarche « cœur d'agglomération », l'Agence d'urbanisme s'est intéressée à la programmation et à l'aménagement des sites Saint-Jacques/Arsenal, l'îlot « pompiers » et la structuration urbaine du pôle culturel en émergence (cité des arts, La Rodia et Prés-de-Vaux).

L'AudaB a également accompagné le Grand Besançon dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une charte paysagère sur 14 communes (de Chalèze à Thoraise).

Le devenir du jardin botanique fut également un dossier important en 2010 pour l'AudaB. En effet, elle a assisté la Ville de Besançon, la Région et l'Université de Franche-Comté dans la définition du projet culturel et scientifique, la définition d'un scénario d'aménagement et l'approfondissement des coûts d'investissement du projet.

E/ Observer et analyser le territoire

L'observation de notre territoire est un outil indispensable pour l'aide à la décision. Ce travail permet de dégager les forces et les faiblesses du territoire, de percevoir les évolutions qui se sont produites et de faire émerger les tendances pour l'avenir. L'observation éclaire les décisions futures : connaître pour comprendre, pour agir, et sert d'appui à toute l'activité tout au long de l'année.

L'AudaB continue donc de développer ses observatoires. L'habitat, les déplacements, l'économie, l'emploi, la petite enfance, les quartiers... sont autant de thèmes abordés qui font régulièrement l'objet de publications. L'agence valorise son activité et son périmètre d'intervention à travers de multiples manifestations : 31^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme, colloque « parcours de vie et habitat » organisé par l'IRV, 1^{ère} rencontre des agences d'urbanisme de l'espace Rhin-Rhône, etc.

II. Nouveau programme de travail pluriannuel 2011-2013

En 2011, l'AudaB entame un nouveau programme de travail pluriannuel 2011/2013 dont voici les grandes orientations.

A/ Le territoire du SCoT, à la jonction d'une ambition stratégique et de sa mise en œuvre

En passe d'être approuvé, le SCoT de l'agglomération bisontine devra alors relever deux défis : mettre en œuvre ce projet politique et faire évoluer son contenu pour tenir compte des nouveaux champs d'action que lui confèrent les lois (Grenelle de l'environnement, réforme de l'urbanisme commercial...). Ainsi, l'AudaB accompagne le SMSCoT dans ces deux missions en mettant à sa disposition une ingénierie à l'écoute des élus et fer de lance des bonnes pratiques de développement urbain durable.

B/ Les grands territoires d'avenir, au croisement de la prospective et de la planification

Logiques d'inter-SCoT, évolution des modes de vies, nouveau contexte législatif, phénomène de concurrence nationale et de recherche de compétitivité dans l'espace métropolitain... Tout ceci concourt à construire de nouvelles échelles de solidarité et de projet. Inscrire les territoires de proximité et le SCoT de l'agglomération bisontine dans les logiques de développement d'un Grand Besançon en centre Franche-Comté et structurer les « ville-territoires » périphériques en un réseau d'intérêt de proximité, tels sont les défis de l'AudaB pour accompagner ses partenaires dans une perspective de pré-métropolisation et assurer une bonne articulation entre les différents territoires.

C/ Le territoire et la ville aménagés, à l'interface des grands territoires et du développement local et urbain durable

L'urbanisme et l'aménagement du territoire sont les clés de voûte du développement durable. L'Agence d'urbanisme joue un rôle de pionnier dans les politiques publiques en favorisant les approches transversales multi-thématiques pour une prise en compte globale de l'aménagement (habitat, transport, économie...). En se positionnant au cœur des politiques publiques de demain, l'AudaB se tient auprès de ses partenaires afin de relayer au niveau local les bonnes pratiques de développement durable.

D/ L'animation, l'observation, l'exploration, au carrefour de la connaissance et du territoire vécu

Le territoire dans lequel nous vivons est en perpétuel mouvement : nouveaux modes d'habiter, de façons de se déplacer, de travailler et de vivre la ville ou la campagne. Les politiques publiques de demain doivent d'ores et déjà intégrer les nouvelles aspirations de la société. Il est donc indispensable de penser l'avenir et de mettre en œuvre les tendances en repérant les signaux forts et faibles, les facteurs de changement. Telles sont les missions de l'AudaB qui font d'elle un véritable laboratoire d'idées et d'étude et lieu d'appréhension de l'évolution des demandes sociétales.

L'action territoriale change au regard des réformes qui se sont engagées. Dans ce cadre évolutif, l'AudaB se veut être l'animateur et le pilote d'un regard croisé de l'espace de vie local.

III. Les principales études de l'Agence d'urbanisme pour l'année 2011

La liste, non exhaustive, des principales études de l'Agence d'urbanisme pour l'année 2011 est la suivante :

- finalisation du SCoT, sa mise en œuvre auprès des communes et élaboration des indicateurs de suivi,
- accompagnement du Grand Besançon dans ses réflexions de métropolisation,
- élaboration des chartes de territoires sur le département,
- participation aux schémas régionaux,
- élaboration du prochain PLH de l'agglomération,
- assistance au Grand Besançon pour finaliser le PDU,
- poursuite de notre accompagnement de la Ville de Besançon sur les sites en reconversion,
- animation du débat territorial (organisation de débats, circulation de l'information),
- finalisation des réflexions sur le jardin botanique,
- accompagnement du Grand Besançon dans la charte paysagère des collines...

Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le 16 SEP. 2011